



Monsieur Jean-Paul VERGNES
Proviseur du Lycée Eugène IONESCO
152 avenue de Verdun
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Issy les Moulineaux, le 24 février 2016

Monsieur le Proviseur,

Nous souhaitons, par ce courrier, vous faire part de notre indignation pour la façon dont est traité, par les services académiques, le transfert de notre filière professionnelle SEN.

En effet, M. Santini, Député-maire d'Issy-les-Moulineaux, vient de nous transmettre un courrier du Directeur Académique, M. Wuillamier, en date du 27 janvier dernier dans lequel il lui indique que la double-sectorisation Ionesco-Michelet sera maintenue à la rentrée 2016.

Or Mme Colin-Thomas, déléguée académique à l'enseignement technique, nous a affirmé le contraire à au moins deux reprises : l'une le 8 janvier lors d'une audience au Rectorat en présence de M. Coubrun, secrétaire général adjoint, et l'autre le 29 janvier lors d'une audience au Conseil Régional en présence de Mme Evren, vice-présidente en charge de l'éducation et de la culture.

Ces propos contradictoires sont encore une fois l'illustration de ce que nous dénonçons depuis le début, à savoir la gestion calamiteuse de ce dossier, sans aucune concertation ni cohérence. Il est inacceptable que des services censés travailler ensemble n'aient pas le même discours. La parole du Rectorat est décrédibilisée. Les arguments énoncés n'étant plus d'actualité, nous réaffirmons notre opposition au transfert de la section SEN et demandons aux services académiques de revenir sur leur décision.

Par ailleurs, l'hypothèse de la suppression de la double-sectorisation avait comme conséquence la création d'une division supplémentaire de 2nde GT, malgré la stabilisation des effectifs dans les collèges de la ville.

Le courrier de M. Wuillamier à M. Santini remet en cause l'ouverture de cette onzième classe de 2nde GT, qui a été actée lors du conseil d'administration du 8 février consacré à la DHG, et il faut par conséquent ramener la structure à dix classes. Nous pourrions ainsi assurer dans de bonnes conditions la montée pédagogique de nos dix classes actuelles tout en conservant notre section professionnelle, comme nous avons déjà eu l'occasion d'en démontrer la faisabilité.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Proviseur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la FCPE,

Marie-Laure ALBIN

Pour la PEEP,

Gisèle DENIAU

Copies :

M. André SANTINI, Député-maire d'Issy-les-Moulineaux

Mme Agnès EVREN, Vice-présidente du conseil régional d'Ile de France en charge de l'éducation et de la culture